La Caisse

Politique de confidentialité

Date de mise à jour : novembre 2025

Table des matières

1. Qu'entend-on par « renseignements personnels »? 3

2. Introduction de la Politique de confidentialité 3

3. Votre consentement 4

4. Quels sont les Renseignements personnels que nous recueillons? 4

Renseignements recueillis 4

Utilisation de témoins 4

Outils d'analyse et autres technologies de tierce partie 4

5. À quelles fins utilisons-nous vos Renseignements personnels et sur quelle base juridique nous fondons-nous? 5

6. Comment partageons-nous vos Renseignements personnels? 5

7. Où conservons-nous vos Renseignements personnels? 6

8. Comment protégeons-nous vos Renseignements personnels? 7

Nos mesures de sécurité 7

Gestion des incidents de confidentialité 8

Rôles et responsabilités des employés 8

Nos délais de conservation 8

9. Quels sont vos droits? 8

Procédure à suivre pour effectuer une demande 10

Plaintes 10

10. Sites Web et services de tiers 10

11. Contactez-nous 10

12. Mise à jour 11

Annexe : Définitions 12

Politique de confidentialité

1. Qu'entend-on par « renseignements personnels »?

Un Renseignement personnel désigne tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier directement ou indirectement. Cela inclut, par exemple : nom et adresse postale et électronique, numéro d'assurance sociale, numéro de carte d'identité, photographie, caractéristiques personnelles (p. ex. allergies alimentaires), identifiants numériques (p. ex. mot de passe, adresse IP), ainsi que toute autre donnée associée à une personne identifiable. Ces renseignements peuvent se présenter sous diverses formes (écrite, graphique, audio, visuelle ou autre) et être recueillis par différents moyens ou plateformes, notamment par l'intermédiaire de bases de données internes, logiciels, applications ou autres outils technologiques. Cette définition englobe les données à caractère personnel, au sens du RGPD EU et du RGPD Royaume-Uni. Aux fins de la présente Politique, toute personne physique dont les Renseignements personnels sont traités par La Caisse est désignée comme un « Individu concerné » (collectivement, les « Individus concernés »).

Toutefois, certains Renseignements personnels peuvent revêtir un caractère public. Au Québec, la Loi sur l'accès énumère une série de Renseignements personnels qui ont un caractère public et qui, dans ce cas, perdent leur caractère confidentiel.

2. Introduction de la Politique de confidentialité

L'objectif de cette Politique de confidentialité (« **Politique** ») est de vous informer sur les pratiques de La Caisse en matière de confidentialité et de protection de vos Renseignements personnels, y compris sur la façon dont nous traitons vos Renseignements personnels.

Cette Politique concerne ce Site et toutes nos activités, excepté si nous vous avons fourni une politique et/ou une directive plus spécifique.

Dans la présente Politique, les termes qui ne sont pas définis dans le corps du texte ont été définis à l'Annexe.

En nous soumettant vos Renseignements personnels, en vous inscrivant, en utilisant notre Site ou en interagissant volontairement avec nous, vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions et divulguions vos Renseignements personnels conformément à la présente Politique, qui fait l'objet de révisions périodiques. Notre Politique définit nos normes en matière de collecte, d'utilisation, de communication et de conservation de vos Renseignements personnels. En ce sens, La Caisse s'engage à protéger votre vie privée et vos Renseignements personnels.

La présente Politique est élaborée en conformité avec nos politiques et directives émises en vertu des Lois applicables.

3. Votre consentement

Nous traitons vos Renseignements personnels avec votre consentement ou selon ce qui est permis ou exigé par la loi. La manière dont nous obtenons votre consentement dépend des circonstances, ainsi que de la sensibilité des Informations recueillies. Ainsi, sous réserve des Lois applicables, votre consentement peut être explicite ou implicite. Si vous choisissez de nous fournir des Renseignements personnels, nous présumons que vous consentez au Traitement de vos Renseignements personnels conformément à la présente Politique.

En règle générale, nous vous demanderons votre consentement au moment de la collecte de vos Renseignements personnels.

À la suite de l'obtention d'une preuve d'identification, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement au Traitement de vos Renseignements personnels en nous contactant aux coordonnées indiquées à la section 11.

Si vous nous fournissez des Renseignements personnels sur une personne autre que vous, il est de votre responsabilité d'obtenir le consentement de cette personne pour nous permettre de traiter ses Renseignements personnels comme décrit dans la présente Politique.

4. Quels sont les Renseignements personnels que nous recueillons?

Renseignements recueillis

Les Individus concernés sont informés du Traitement de leurs Renseignements personnels par le biais d'une Notice d'information sur la protection des renseignements personnels.

Utilisation de témoins

Notre Site utilise des témoins (cookies). Il s'agit de fichiers qui sont installés sur le disque dur ou le navigateur de votre ordinateur pour recueillir des Informations telles que votre langue préférée, votre historique de navigation, votre type et votre version de navigateur. Leur but est d'optimiser votre expérience sur notre Site. Vous pouvez demander à votre navigateur de refuser tous les cookies ou de vous avertir lorsqu'un cookie est envoyé. Des instructions à cet effet sont fournies par le site de chaque navigateur.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Notice relative aux témoins.

Outils d'analyse et autres technologies de tierce partie

Nous utilisons des outils d'analyse et d'autres technologies de tierce partie, tels que Google Analytics.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter notre Notice relative aux témoins.

5. À quelles fins utilisons-nous vos Renseignements personnels et sur quelle base juridique nous fondons-nous?

Nous pouvons utiliser vos Renseignements personnels et d'autres informations aux fins énoncées ci-dessous :

- Pour répondre à vos questions et à vos demandes de renseignements
- Pour notre intérêt légitime à détecter et prévenir la fraude
- Pour répondre à nos obligations légales, par exemple en cas de plainte ou d'injonction
- Pour des fins autorisées ou requises par les Lois applicables.
- Toute autre finalité, avec votre consentement;

Nous n'utilisons pas les Informations que nous recueillons pour faire de la publicité pour des produits et services de tiers, ni pour faire de la publicité ciblée de La Caisse sur des sites Web ou des offres de services de tiers.

Plus spécifiquement, les Renseignements personnels que nous recueillons visent les buts énoncés dans la Notice d'information sur la protection des renseignements personnels.

6. Comment partageons-nous vos Renseignements personnels?

Nous pouvons fournir vos Renseignements personnels à nos prestataires de services. Dans ce cas, nous prenons des mesures pour garantir que les règles énoncées dans la présente Politique soient respectées et exigeons que les prestataires de services préservent la confidentialité de vos Renseignements personnels et assurent la sécurité de ceux-ci.

Nous exigeons également qu'ils n'utilisent vos Renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils ont été fournis. Lorsque nos prestataires de services n'ont plus besoin de vos Renseignements personnels pour ces objectifs limités, nous exigeons qu'ils les détruisent.

Dans certaines circonstances, nous pouvons autoriser nos prestataires de services à conserver des Informations à des fins légalement permises ou sous forme agrégée, anonyme ou de statistiques qui ne permettent pas de vous identifier.

Nous n'autorisons pas les prestataires de services à divulguer vos Renseignements personnels à des parties non autorisées ou à utiliser vos Renseignements personnels à des fins de marketing direct.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur nos prestataires de services, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées figurant à la section 11.

Vous trouverez ci-dessous une liste des catégories de tiers susceptibles de traiter vos Renseignements personnels :

- D’autres membres de La Caisse et nos représentants désignés. Les membres de La Caisse peuvent utiliser ces Informations à des fins d’analyse statistique et de production de rapports;

- Des fournisseurs de services qui notamment aident à gérer nos systèmes informatiques et d’arrière-guichets, ou qui fournissent des plateformes et des portails pour l’administration.;

- Nos régulateurs québécois et autres organismes d’application en vertu des lois canadiennes, américaines, européennes ou d’autres pays;

- Des agences et des organisations visant à prévenir la fraude;

- Nos conseillers (qui peuvent être des représentants légaux pour vous, nous ou un tiers demandeur) et autres cabinets de services professionnels (y compris nos auditeurs);

- Des fournisseurs de services d’exécution marketing, de webinaires et de satisfaction de la clientèle, agissant en notre nom et qui facilitent des événements en ligne, fournissent des communications marketing et recueillent les commentaires de nos clients sur nos niveaux de service;

- À titre d’information seulement, une liste des sous-traitants est disponible sur demande.

En outre, nous pouvons utiliser et divulguer vos Renseignements personnels lorsque nous pensons que cette utilisation ou cette divulgation est autorisée, nécessaire ou appropriée :

- En vertu des Lois applicables, y compris les lois transfrontalières, notamment pour nous conformer à toute procédure légale ou pour répondre aux demandes des autorités publiques et gouvernementales, y compris les autorités publiques et gouvernementales transfrontalières;

- Pour protéger nos activités et celles des membres de La Caisse;

- Pour protéger nos droits, notre sécurité ou nos biens et/ou ceux des membres de La Caisse, de notre personnel et de vous-même;

- Pour nous permettre d’exercer les recours disponibles et de limiter les dommages que nous pourrions subir;

- En cas de réorganisation, de fusion, de vente, de coentreprise, de cession, de transfert ou d'une autre disposition de toutes ou d’une partie de nos activités, marques, affiliés, filiales ou autres actifs

7. Où conservons-nous vos Renseignements personnels?

Vos Renseignements personnels sont actuellement hébergés au Canada et aux États-Unis. À des fins légales ou commerciales légitimes, nous pourrions avoir besoin de transférer ou d’autoriser l’accès à vos Renseignements personnels à des parties situées à l'extérieur de votre province, territoire ou pays de résidence.

De plus, le cas échéant, ils peuvent être hébergés et traités dans tout pays où La Caisse dispose d’installations ou dans lequel nous faisons appel à des prestataires de services. Dans ce dernier cas, vos Renseignements personnels peuvent être transférés à des pays étrangers qui peuvent avoir des lois

différentes de celles de votre pays. Un tel transfert de Renseignements personnels destinés à faire l'objet d'un Traitement ne peut avoir lieu qu'en conformité avec les Lois applicables. Par exemple, selon certaines lois sur la protection des renseignements personnels, les transferts transfrontaliers peuvent être autorisés si les Renseignements personnels sont envoyés à des pays reconnus comme offrant une protection juridique adéquate des Renseignements personnels et les droits liées à la vie privée d'un Individu (par exemple, les pays faisant l'objet d'une décision d'adéquation de la Commission européenne ou du secrétaire d'État du Royaume-Uni). Pour les transferts transfrontaliers vers des destinataires à l'extérieur de ces juridictions, La Caisse doit s'assurer que des mesures de protection appropriées sont en place avant d'effectuer un transfert des données. Ces mesures peuvent inclure la conclusion de clauses contractuelles standards ou, lorsqu'applicable, la transmission d'avis concernant le Traitement des Renseignements personnels au destinataire. Il existe certaines dérogations à ces exigences qui peuvent s'appliquer dans des circonstances limitées. Une Analyse d'impact relative à la vie privée peut également être requise en vertu des Lois applicables, selon lesquelles La Caisse doit prendre en compte les risques associés au transfert des données vers un autre pays.

Loi sur l'accès – La Caisse effectuera une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (« EFVP ») relativement à tout projet d'acquisition, de développement ou de refonte d'un système d'information ou d'un système de prestation électronique de services impliquant le Traitement de Renseignements personnels.

RGPD EU et Royaume-Uni – La Caisse effectuera une analyse de l'impact sur la protection des données, lorsque le Traitement est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des Individus concernés.

Lorsque ces renseignements se trouvent à l'étranger, ils sont soumis aux lois du pays dans lequel ils se trouvent et peuvent être divulgués aux gouvernements, aux tribunaux ou aux organismes chargés de l'application de la loi ou de la réglementation de cet autre pays, et ce, conformément aux lois de cet autre pays. Néanmoins, nos pratiques concernant vos Renseignements personnels seront en tout temps encadrées par la présente Politique.

8. Comment protégeons-nous vos Renseignements personnels?

Nos mesures de sécurité

Nous avons mis en place des mesures de sécurité physiques, organisationnelles, contractuelles et technologiques qui s'aligne à la norme ISO 27001 afin de protéger vos Renseignements personnels et autres Informations contre la perte ou le vol, l'accès non autorisé, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification.

Nous avons pris des mesures pour nous assurer que les seuls membres du personnel autorisés à accéder à vos Renseignements personnels sont ceux qui ont un « besoin de savoir » ou dont les fonctions exigent raisonnablement l'accès à de tels renseignements.

Malgré les mesures décrites ci-dessus, aucune méthode de transmission ou d'hébergement des Informations n'est parfaitement sûre ou exempte d'erreurs, de sorte que nous ne pouvons pas garantir une sécurité absolue.

Gestion des incidents de confidentialité

En cas d'Incident de confidentialité, le Responsable de la PRP entreprendra une enquête sur cet incident et prendra les mesures raisonnables pour remédier au risque et minimiser tout dommage potentiel ou futur.

Lorsque requis par les Lois applicables en cas d'Incident de confidentialité, le Responsable de la PRP notifie l'autorité compétente dans les délais applicables et informe les Individus concernés par l'Incident de confidentialité.

Si vous avez des raisons de croire que votre interaction avec nous n'est plus sûre (par exemple, si vous pensez que la sécurité des Informations que vous nous avez fournies a été compromise), veuillez nous contacter immédiatement en utilisant les coordonnées figurant à la section 11.

Rôles et responsabilités des employés

Il est de la responsabilité de tous les employés de La Caisse de se familiariser avec les encadrements de protection des Renseignements personnels et de traiter les Renseignements personnels en conformité avec ceux-ci, en vue d'assurer l'intégrité et la confidentialité de l'information ainsi que de prévenir toute atteinte aux règles visant la protection des Renseignements personnels;

La Caisse réalise des activités de sensibilisation et de formation destinées à l'ensemble des employés afin de rappeler les règles et principes de protection des Renseignements personnels.

Nos délais de conservation

Les Renseignements personnels doivent être conservés conformément au *Plan de classification*[1] et au *Calendrier de conservation*[2] de La Caisse, pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des fins pour lesquelles ils sont traités. Conformément aux Lois applicables, nous conservons les Renseignements personnels reçus aussi longtemps que nécessaire pour : (i) atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été recueillis ; (ii) fournir et sécuriser nos services et avantages destinés aux employés ; (iii) résoudre les différends, établir des moyens de défense juridiques, faire respecter nos ententes et nous conformer aux Lois applicables ; (iv) effectuer des audits ; et (v) respecter les exigences de nos politiques internes.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les périodes pendant lesquelles vos Renseignements personnels seront conservés, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées figurant à la section 11.

9. Quels sont vos droits?

Vous avez divers droits relativement à vos Renseignements personnels. Les droits qui vous sont accordés peuvent varier selon votre emplacement géographique et les Lois applicables régissant le Traitement de vos Renseignements personnels. Cette section vous donne un aperçu de ceux-ci et de la façon dont ils peuvent être exercés. Nous prendrons les mesures nécessaires pour garantir que vos

[1] Le Plan de classification peut être consulté ici.
[2] Le Calendrier de conservation peut être consulté ici.

Renseignements personnels soient exacts, complets et à jour. Nous ne mettrons pas systématiquement à jour vos Renseignements personnels, à moins qu'un tel processus ne soit nécessaire.

Accès	Vous pouvez exercer votre droit d'obtenir une confirmation quant au Traitement vos Renseignements personnels conservés par La Caisse et d'y avoir accès (c'est-à-dire de les examiner et d'en obtenir une copie) dans les meilleurs délais.
Rectification	Vous pouvez exercer votre droit d'obtenir la rectification de Renseignements personnels détenus par La Caisse qui sont inexacts ou incomplets dans les meilleurs délais et, dans tous les cas, dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception par La Caisse de la demande de rectification de Renseignements personnels inexacts ou incomplets par La Caisse.
Retrait du consentement	Vous pouvez exercer votre droit de retirer votre consentement à l'égard du Traitement de vos Renseignements personnels en tout temps lorsque le Traitement de ceux-ci est fondé sur le consentement. La Caisse doit se conformer à la demande; cependant le retrait du consentement n'affecte pas la légalité de tout Traitement des données qui a eu lieu avant le retrait du consentement, ou lorsque le consentement n'est pas requis par les Lois applicables ou par tout autre fondement juridique.
Droit à l'effacement	Vous pouvez exercer votre droit d'obtenir de La Caisse l'effacement, dans les meilleurs délais, de Renseignements personnels vous concernant, selon les Lois applicables, notamment quand les Renseignements personnels ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles ils ont été recueillis ou traités d'une autre manière. La Caisse n'est pas toujours obligée d'accepter cette demande, par exemple s'il existe des raisons légales ou autres pour lesquelles La Caisse doit conserver ou utiliser l'Information. Si tel est le cas, La Caisse expliquerait les raisons aux Individus concernés.
Portabilité	À moins que cela ne soulève des difficultés pratiques sérieuses, vous pouvez exercer votre droit de recevoir les Renseignements personnels fournis à La Caisse, dans un format structuré et couramment utilisé.
Opposition	Vous pouvez exercer votre droit de vous opposer au Traitement de vos Renseignements personnels. La Caisse donnera suite à la demande, sauf si elle est en mesure de démontrer l'existence de motifs légitimes impérieux justifiant le maintien du Traitement, lesquels prévalent sur les intérêts, les droits et les libertés de l'Individu concerné ou si le Traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de ses droits en justice.
Limitation	Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du Traitement de vos Renseignements personnels dans certaines circonstances, notamment lorsque ces renseignements sont inexacts, ont été utilisés de manière illicite, ne sont plus pertinents pour La Caisse, ou si vous avez demandé la cessation de leur utilisation et attendez la confirmation de La Caisse quant à la possibilité de poursuivre ou non ce Traitement. Pendant la période de limitation, La Caisse s'abstient de partager ou d'utiliser vos Renseignements personnels.

Droit en cas d'utilisation de système de décision automatisé	Dans certains cas, vous pourriez demander des renseignements sur l'utilisation de tout système de décision automatisé et sur l'impact qu'il peut avoir sur vous.

Procédure à suivre pour effectuer une demande

Vous pouvez également vous adresser à l'autorité compétente en matière de protection des Renseignements personnels.

Pour exercer vos droits, vous devez soumettre une demande écrite au Responsable de la PRP. Veuillez noter que pour des fins d'identification, il est possible qu'une copie d'une pièce d'identité appropriée vous soit demandée à la suite de la demande d'exercice d'un droit.

L'Individu concerné qui fait la demande est encouragé à remplir le formulaire de demande selon le modèle développé par La Caisse. La Caisse répondra aussitôt que possible, mais elle dispose d'un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception de tous les renseignements pertinents. La Caisse conservera les Documents associés aux demandes (et les décisions connexes) conformément à son Calendrier de conservation.

Pour plus d'informations relativement à vos droits et à la façon de les exercer, vous pouvez contacter le Responsable de la PRP à protectionRP@lacaisse.com.

Plaintes

Tout individu qui a des raisons de croire qu'il y a eu violation des Lois applicables ou de la présente Politique, ou qui souhaite se plaindre des pratiques de La Caisse en matière de traitement des Renseignements personnels est invité à soumettre une plainte écrite à protectionRP@lacaisse.com

Vous pouvez également contacter l'autorité compétente en matière de protection des données.

10. Sites Web et services de tiers

Cette Politique ne s'étend pas aux sites Web ni aux produits ou services fournis par des tiers. Nous n'assumons pas la responsabilité des pratiques de ces tiers en matière de confidentialité et nous vous encourageons à consulter les politiques de confidentialité de ces tiers avant d'utiliser leurs sites Web ou leurs produits ou services.

11. Contactez-nous

Pour toute question relative à nos conditions d'utilisation et notre Politique, concernant les pratiques de La Caisse en matière de confidentialité en lien avec ce Site Internet ou pour exercer vos droits, veuillez communiquer avec :

La Caisse a désigné un Responsable de la PRP :

Claude Mikhail
Directeur principal, Éthique et conformité
Téléphone : + 1 514 847 8005

Deux DPO adjoints ont aussi été désignés pour assister le Responsable de la PRP dans son mandat de veiller au respect des Lois applicables en lien avec les activités de La Caisse en Europe et en Asie-Pacifique :

Chiraz Kmar Turki
Directrice, Affaires juridiques
CDPQ Paris
Téléphone : + 33 (7) 897250423

Sewok Yang
Directeur principal, Affaires juridiques, Asie-Pacifique
CDPQ Singapore
Téléphone : +65 9739 6792

Les DPO adjoints réalisent une reddition de comptes annuelle au Responsable de la PRP concernant toutes les demandes traitées par ces derniers relativement à la protection des Renseignements personnels. En cas d'Incident de confidentialité, le Responsable de la PRP doit être immédiatement avisé par le DPO adjoint concerné.

Toute demande relative à la protection des Renseignements personnels doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : protectionRP@lacaisse.com.

12. Mise à jour

Le Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de La Caisse se réserve le droit de modifier ce document en tout temps en rendant disponible la nouvelle version sur le Site. Lesdits changements, modifications, ajouts ou abrogations prennent effet dès l'émission d'un avis de modification qui peut être communiqué en l'affichant sur le Site ou par tout autre moyen de transmission.

L'utilisation continue du Site après ledit avis constituera : (a) la reconnaissance des nouvelles conditions de la Politique; et (b) l'acceptation d'y être liées et de les respecter.

Annexe : Définitions

Au sens de la présente Politique :

« **Analyse d'impact relative à la vie privée** » désigne tout processus visant à identifier l'impact des Traitements envisagés sur la protection des Renseignements personnels, ce qui inclut une évaluation de la sensibilité des Renseignements personnels, de la sécurité et de la confidentialité associées au Traitement ainsi qu'un moyen d'élaborer des mesures de mitigation des risques.

« Calendrier de conservation » désigne le calendrier qui établit notamment la durée de vie d'un Document, de sa création jusqu'au moment où il doit être détruit ou versé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (« BAnQ ») pour conservation permanente.

« Documents » Tout support d'Information, qu'il soit papier, électronique, magnétique, optique, sans fil ou autre. L'Information y est délimitée et structurée, de façon tangible ou logique selon le support qui la porte, et elle est intelligible sous forme de mots, de sons ou d'images. « **Incident de confidentialité** » désigne l'accès non autorisé à des Renseignements personnels, l'utilisation non autorisée de Renseignements personnels, la communication non autorisée de Renseignements personnels, la perte d'un Renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« Information » désigne les données, indications, ensemble de renseignements, incluant des Renseignements personnels, consignés par La Caisse sur un Document ou détenus par La Caisse, y compris une Information provenant d'un tiers.

« **La Caisse** » désigne la Caisse de dépôt et placement du Québec, ses filiales de gestion, ainsi que ses bureaux à l'international.

« **Lois sur la protection des** R**enseignements personnels** » ou « **Lois applicables** » désignent les lois, règlements, recommandations ou avis applicables aux questions de protection des Renseignements personnels, y compris, dans la mesure où ils s'appliquent, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (la « **LPRPDE** »), le *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la « **Loi sur l'accès et la protection des renseignements personnels** »),* la *Loi sur les archives,* le *Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 de l'Union européenne* (le « **RGPD EU** »), le *RGPD EU* tel qu'il fait partie des lois du Royaume-Uni en vertu de l'article 3 de l'*European Union (Withdrawal) Act 2018* et modifié par le *Data Protection, Privacy and Electronic Communications (Amendments etc) (EU Exit) Regulations 2019* et le *Data Protection Act 2018* (collectivement, le **« RGPD Royaume-Uni** ») (le RGPD EU et le RGPD Royaume-Uni sont collectivement appelés le « **RGPD**») ainsi que les autres lois, règlements, recommandations ou avis qui remplacent, complètent, modifient, prorogent, reconstituent ou codifient les Lois sur la protection des Renseignements personnels applicables.

« Notice d'information sur la protection des renseignements personnels » : La Caisse publie ou fournit une notice d'information concernant la collecte des Renseignements personnels qui décrit, dans des termes simples et clairs, comment elle traite les Renseignements personnels. Cette notice inclut notamment la description des Renseignements personnels recueillis, les finalités du Traitement, les catégories de tiers à qui La Caisse communique les Renseignements personnels et, le cas échéant, si les Renseignements personnels pourraient être transférés à l'extérieur du Québec.

« Traitement » ou toute conjugaison du verbe « traiter » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des

ensembles de Renseignements personnels (collecte, utilisation, enregistrement, conservation, modification, consultation, communication, diffusion, rapprochement, effacement, destruction, etc.).

« Site » désigne le site Web de La Caisse (La Caisse | Groupe mondial d'investissement) et le site Web de l'Espace CDPQ (https://espacecdpq.com/fr).